



Convention de mise à disposition des locaux de l'internat

Entre, l'Association responsable du Lycée agricole Privé Saint Dominique, représentée par son Président Monsieur Jean-Bernard Brus
Et

.....,
représenté par
dénommé ci-dessous l'utilisateur.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Capacité

L'Association Responsable du lycée met à disposition de l'utilisateur l'ensemble de son internat pour les nuits duau.....(départ avant 10h00).
La capacité d'accueil maximale est de 46 personnes, les draps et les couvertures ne sont pas fournis.

Article 2 : Protection du bâtiment

L'ensemble du bâtiment est protégé par une alarme anti-intrusion dont l'utilisateur s'engage à gérer la coupure et la mise en service lors de la période de location, et à son terme.

Article 3 : Règlement intérieur

L'utilisateur doit prendre toutes les mesures nécessaires en matière de sécurité et de service d'ordre.

Il sera tenu pour responsable en cas de dégradations liées à la non protection des locaux.

Les issues de secours et les éclairages de sécurité ne doivent en aucun cas être obstrués. Le mobilier ne doit pas être déplacé.

Il est formellement interdit de fumer dans les chambres et les détecteurs de fumée ne doivent pas être cachés.

Article 4 : Entretien

L'entretien, s'il n'est pas réalisé par l'utilisateur, sera facturé en sus soit 20 € de l'heure.



Article 5 : Assurances

L'utilisateur devra fournir un justificatif de son assurance responsabilité civile et accidents, à la signature de la convention.

Article 6 : Tarifs

Cette mise à disposition s'effectue selon le tableau ci-dessous :

Nombre de personnes	Tarif
De 1 à 20	300,00 €/ nuit
De 21 à 30	400,00 €/ nuit
De 31 à 40	500,00 €/ nuit
A partir de 41	550,00 €/ nuit

Des arrhes de 3000 € et un chèque de caution de 800 € sont demandés à la réservation. Le chèque de caution sera restitué après vérification de l'état des lieux, amputé éventuellement des frais de remise en état.

Article 7 : Mise à disposition

L'utilisateur désigne.....
Comme personne référente qui recevra un jeu de clefs et le code de l'alarme, qu'il s'engage à ne pas divulguer.

Etabli en deux exemplaires
à Valréas, le

L'utilisateur,

L'Association Responsable,

Lycée Agricole Professionnel Privé sous contrat Saint-Dominique
Rue des ursulines - BP 49 - 84601 VALREAS
Secrétariat 04 90 35 03 40 Vie scolaire 04 90 35 36 42 Fax 04 90 35 57 70
e-mail : valreas@cneap.fr - <http://www.lycee-st-dominique-valreas.com>



Affilié au Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé